

MAGAZINE

# HORIZON MINES

Nouveau

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DES MINES

Site web du Ministère des Mines : [www.mines-rdc.cd](http://www.mines-rdc.cd)  
E-mail : [horizonminesmag@gmail.com](mailto:horizonminesmag@gmail.com)

Mensuel n°010 - Avril 2018  
Dépôt légal : UT 3.01208-5783

## LE SECTEUR MINIER DE LA RDC TOUJOURS ATTRACTIF

**Martin KABWELULU relance les activités du Groupe  
Thématique Mines-Hydrocarbures-Electricité**

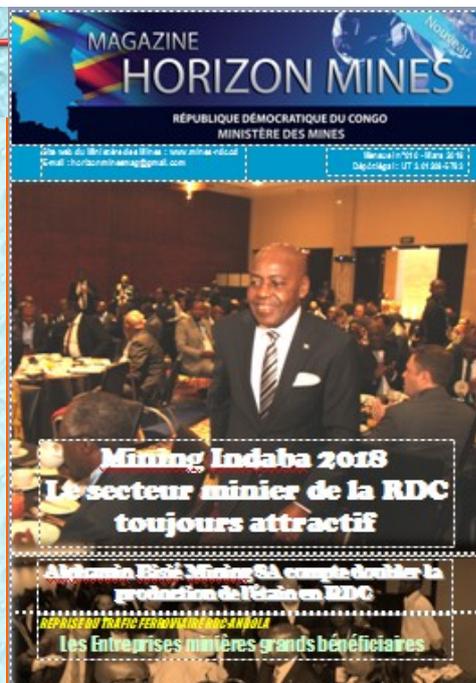
**L'ARCA présentée à Indaba 2018  
par son DG a.i. Alain KANINDA**

**Avec ses nombreuses réalisations  
PROMINES A ATTEINT SA VITESSE DE CROISIERE**

**Alphamin Bisié Mining SA compte doubler la  
production de l'étain en RDC**

# SOMMAIRE

Editorial.....	4
<i>Mining Indaba 2018</i>	
Le secteur minier de la RDC toujours attractif.....	5
Discours du Ministre des Mines à Indaba.....	6
<i>Promulgation du Code Minier</i>	
Le Président Kabila opte pour un Code Minier incitatif, attractif mais surtout rémunérateur pour toutes les parties.....	10
Martin KABWELULU relance les activités du Groupe Thématique Mines-Hydrocarbures-Electricité.....	12
<i>Filière stannifères</i>	
Alphamin Bisié Mining SA compte doubler la production industrielle de l'étain en 2019.....	15
<i>Après le Code Minier</i>	
Ouverture des discussions sur le projet du Règlement Minier.....	17
<i>Célébration du mois de la femme à la CTCPM</i>	
Les Syndicats représentés à la CTCPM prônent les droits des femmes travailleuses.....	18
<i>Question d'actualités</i>	
La FEC recadre les débats autour de la révision du Code Minier.....	19
La RDC au cœur d'une bataille mondiale pour le cobalt entre les industries du smartphone et de l'automobile.....	20
<i>Avec ses nombreuses réalisations</i>	
Le projet Promines a atteint sa vitesse de croisière !.....	22
Quelques réalisations du Promines en images.....	23
<i>Vulgarisation des informations</i>	
Le Répertoire des opérations du secteur Minier et le BULLETIN statistiques minières sont disponibles A LA CTCPM.....	27
<i>Reprise du trafic ferroviaire entre la RDC et l'Angola</i>	
Les Entreprises minières expriment leur joie !.....	28
<i>Echos de la 24<sup>ème</sup> session du Mining Indaba 2018</i>	
L'industrie minière africaine affiche une santé de fer !.....	29
<i>Libéralisation du secteur des assurances en RDC</i>	
L'ARCA présentée à Indaba Mining 2018 à Cape Town par son DG Alain Kanyinda.....	30
Indaba en images.....	32



## HORIZON MINES MAGAZINE

Mensuel du Ministère des Mines de la RDC  
Immeuble du Gouvernement, 4<sup>ème</sup> étage  
Bld du 30 Juin, Place Royal - Kinshasa-RDC

### DIRECTION:

Editeur Responsable :

**MINISTÈRE DES MINES**

*Directeur de la publication :*

Dawe Prosper

*Rédacteurs en chef :*

Kasongo Lumbala Emile

Mitundukidi Kienga Victor Ruffin

*Secrétariat de Rédaction :*

Bongengwa N. Is'otale Jean-Remy

Ndiatu Mavungu

*Rédacteurs :*

Banda N'landu Pauline

Bongengwa N. Is'otale Jean-Remy

Ndiatu Mavungu

Ikoli Yombo Y'a Peke Joseph

Dawe Prosper

Domele Mukamba Antoine

Pambu Bindungwa Bibiche

Kasongo Lumbala Emile

Mitundukidi Kienga Victor Ruffin

Mofila Matapey Nadine

*Finances, Distribution et Recouvrement :*

Pambu Bindungwa Bibiche

Kiyansi Makangu Blandine

**REALISATION:**

*Assistants techniques :*

Midi Zemba Boniface

*Maquette et Design :*

Yasini Madua Billy

*Impression:*

**DYNA PRINT**

© Ministère des Mines 2017



**Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**  
Président de la République Démocratique du Congo

*« La bonne gouvernance autant que la transparence dans la gestion du secteur minier imposent le respect d'une éthique, non seulement, par les pouvoirs publics mais aussi par les opérateurs privés et la Société Civile »*

Extrait du discours à la Conférence sur la Gouvernance et la Transparence à Lubumbashi, le 30 janvier 2013



## Résorber le déficit énergétique pour booster la production minière

**M**oteur de croissance et important contributeur au Budget national, le secteur minier de la RDC compte parmi les secteurs stratégiques du pays. Pour illustration, dans les prévisions budgétaires et leurs exécutions, la mobilisation des recettes du secteur minier est le sésame pour la mise en œuvre du programme d'actions du Gouvernement. Mais, cette contribution dépend totalement de la qualité et quantité de l'énergie électrique nécessaire à l'industrie minière pour produire davantage. Selon les statistiques fiables, de 2003 à 2017, la production minière est passée de 9.370 tonnes à plus d'un million de tonnes de cuivre ! Soit un accroissement de 10.750 % ! Une véritable explosion !

La production de la filière aurifère a elle aussi enregistré une augmentation. Idem, dans une certaine mesure, pour les recettes minières malheureusement calculées au taux le plus bas. Il faut reconnaître que ces performances sont consécutives à la promulgation du Code Minier de 2002 suivie de l'entrée en production de nouveaux projets miniers. Ce qui a boosté la production après la faillite des entreprises minières publiques par lesquelles l'Etat détenait le monopole du secteur. Et n'eut-été ce déficit énergétique, la production minière pourra augmenter sensiblement et permettre aux entreprises minières à raffiner toutes leurs

productions et ainsi conférer une valeur ajoutée aux produits miniers marchands destinés à l'exportation ou à la transformation locale.

Face à ce handicap, une synergie Mines-Hydrocarbures-Electricité constitue à ce jour la riposte au déficit.

Au niveau du gouvernement, le Groupe thématique « Mines-Hydrocarbures-Electricité » devient le Think Tank sectoriel chargé d'explorer les voies et moyens à monter des stratégies et trouver des solutions idoines à la sempiternelle question du gap énergétique dont l'écart est de 1.557 MW de puissance disponible contre 2.519 MW de puissance installée. D'où la mise en œuvre d'un vaste programme d'amélioration de la desserte en cours.

La vie, la survie et la compétitivité de l'industrie minière de la RDC passent par l'amélioration de la fourniture en énergie électrique.

**Prosper DAWÉ**

## Mining Indaba 2018

## Le secteur minier de la RDC toujours attractif

Prosper DAWE, envoyé spécial

**D**u 05 au 08 février 2018, il s'est tenu à Cape Town en Afrique du Sud, la 24<sup>ème</sup> session du Mining Indaba. La participation du Ministère des Mines

cours de ses différentes sorties médiatiques affirmé que « le souci du gouvernement congolais est d'arriver à asseoir un partenariat non seulement incitatif et attractif mais aussi

firme de recherche et filiale de Fitch Group, la RDC deviendra au cours de cette année 2018, le marché minier à plus fort taux de croissance au monde.

«Nous prévoyons que l'industrie minière de la RDC enregistre un taux de croissance moyen de 17,7% en 2018, surperformant les autres marchés miniers comparables.», a déclaré la firme, relayée par Mining Review.

BMI pense que cette croissance sera portée par une hausse des prix des matières premières, ainsi que la reprise de la production et la réouverture d'une mine de cuivre et cobalt de Katanga de



Le Ministre des Mines et les participants après le breakfast à Mining Indaba

de la RDC à Indaba 2018 a été un grand événement très attendu par l'opinion internationale, les professionnels de l'industrie minière et les décideurs de la haute finance. Au menu, la révision du Code Minier. Tous les feux de l'actualité étaient ainsi braqués sur le secteur minier de la RDC avec en prime, des débats houleux, des prises de positions parfois tranchantes, des déclarations tonitruantes entendues au cours des ateliers, des points de presse, des diners d'affaires et d'autres activités. Aussi, pour recadrer les débats et calmer les esprits, le Ministre des Mines, Martin Kabwelulu, a au

rémunérateur au mieux des intérêts de toutes les parties ». Qu'on se le dise, la révision du Code Minier n'est pas une invention du gouvernement de la République Démocratique du Congo. Partout en Afrique et ailleurs, l'heure est à la révision de la charte minière. Au regard du nombre d'audiences accordées par le numéro Un du secteur minier et de nombreuses séances de travail qu'il a présidées, il est aujourd'hui établi que la République Démocratique du Congo demeure encore un des leaders des pays africains à vocation minière.

Aussi, selon BMI Research, une

devrait améliorer la production minière nationale. En outre, une expansion prévue dans la filière aurifère, boostera la production aurifère nationale.

Unis pour le meilleur et pour le pire par les liens du Code Minier, tous les acteurs du secteur minier de la RDC sont appelés à mettre de l'eau dans leur vin. Le secteur minier congolais offre encore de nombreuses opportunités d'investissements au regard de ses ressources minérales riches et variées.

Exposé du Ministre des Mines voir pages 6, 7, 8, 9

les temps forts d'Indaba voir pages 32, 33, 34, 35 2018



**INVESTING  
IN AFRICAN  
MINING  
INDABA™**

2013

## Investir dans le secteur minier de la République Démocratique du Congo

Par Martin KABWELULU  
Ministre des Mines

# PLAN DE L'EXPOSE

- Introduction
- Ressources minérales et Opportunités d'investissement
- Révision du Code Minier

L'année 2017 s'est clôturée sur des perspectives encourageantes consécutives à l'évolution des cours des métaux et l'augmentation de la production minière enregistrée dans les différentes filières.

A ce jour, les réformes engagées dans le secteur minier pour le rendre compétitif et rémunérateur produisent déjà leurs fruits.

On peut relever à ce titre :

- La campagne des recherches géophysiques aéroportées actuellement en cours dans la province de l'ex-Equateur après celle du Nord et Sud Katanga;
- La publication de nouvelles cartes géologique, métallogénique et des occurrences minérales de la République Démocratique du Congo. Ces documents déjà disponibles au Ministère des Mines, donnent aux investisseurs l'accès à des informations et des données actualisées sur base des nouveaux concepts pour mieux cerner l'environnement géologique des gisements.
- Au volet de la gouvernance et transparence, le Gouvernement est fortement impliqué dans la mise en œuvre de l'ITIE. Le Rapport ITIE-RDC 2015 vient d'être publié et le Comité Exécutif s'attèle à l'élaboration du Rapport 2016 qui servira de base à l'évaluation de la conformité de la RDC à l'ITIE en juillet 2018.
- Le projet Promines I financé par la Banque Mondiale arrive à terme en décembre 2018. Cet appui porte sur les recherches géologiques, la réforme de l'Administration des Mines et des services spécialisés ainsi que la formation continue du personnel du Ministère des Mines.
- La mise en place de Promines II prévue début 2019 se focalisera sur l'extension des travaux des géodonnées, géophysiques et métallogéniques à travers le pays, l'érection du bâtiment de Service Géologique National du Congo et la finalisation de la réforme du Ministère et de ses services spécialisés.

## **Ressources minérales et Opportunités d'investissement.**

### **ACCES A LA PROPRIETE MINIERE(Code Minier de 2002)**

#### **1. Exploration**

- Demande de Permis de Recherches au guichet du CAMI;
- Contrat d'option sur Un Permis de Recherche existant;
- Cession partielle/totale d'un Permis de Recherche Existant.

#### **2. Exploitation**

- Transformation d'un Permis de Recherche Existant;
- Cession/amodiation d'un Permis d'Exploitation Existant;
- Procédure d'appel d'offres (gisements connus et documentés).

## Filière Diamant

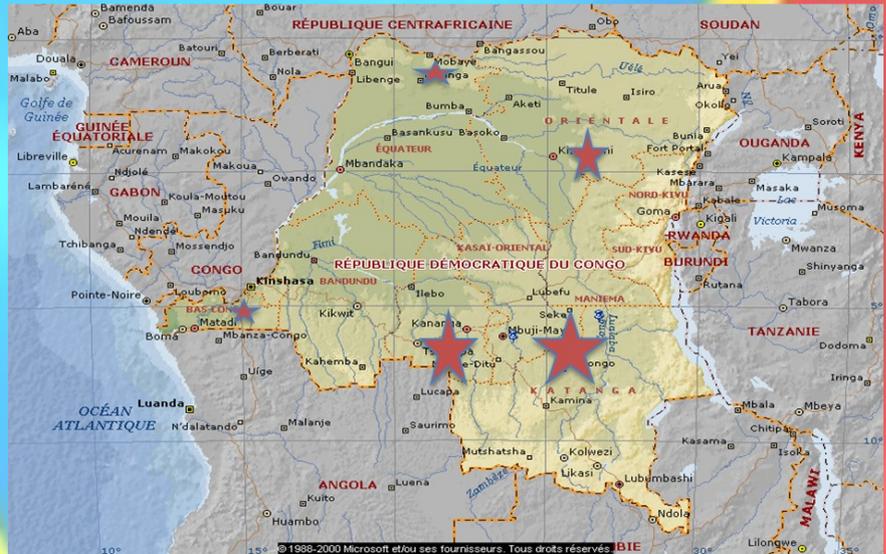
**Ressources : 700 Millions Carats**

**Production: en 2017 :**

**18.902.764 Carats**

- **Production artisanale :**  
**15.414.980 Carats**
- **Production industrielle :**  
**3.359.631 Carats**
- **Semi-industrielle :**  
**128.152 carats**

**La production industrielle est assurée principalement par SACIM, un partenariat « sino-congolais »**



## Filière Fer

**Ressources : 10 Milliards T**

**Recherche :**

**Projet de gisement de Fer de Mbomo et de Banalia dans la Province de la Tshopo: Etude de préféabilité disponible,**



## Autres ressources

**Autres ressources :**

**Gisement de Nkonko et Lutshiatshia au Kasai de Nickel-Chrome :** ★

**Platine, Terres rares, Aluminium**

**Minéraux industriels (Sel et phosphates) ;** ★

**Matériaux de construction sur le territoire national**



## Révision du Code Minier

Le processus de révision du Code Minier lancé en 2012 avec la participation de toutes les parties prenantes est arrivé à son terme avec le vote, par le Parlement, d'un projet de Loi qui prend en compte les intérêts tant des investisseurs, que des populations et de l'Etat.

La dernière étape restante est celle de sa promulgation par le Président de la République, Chef de l'Etat.

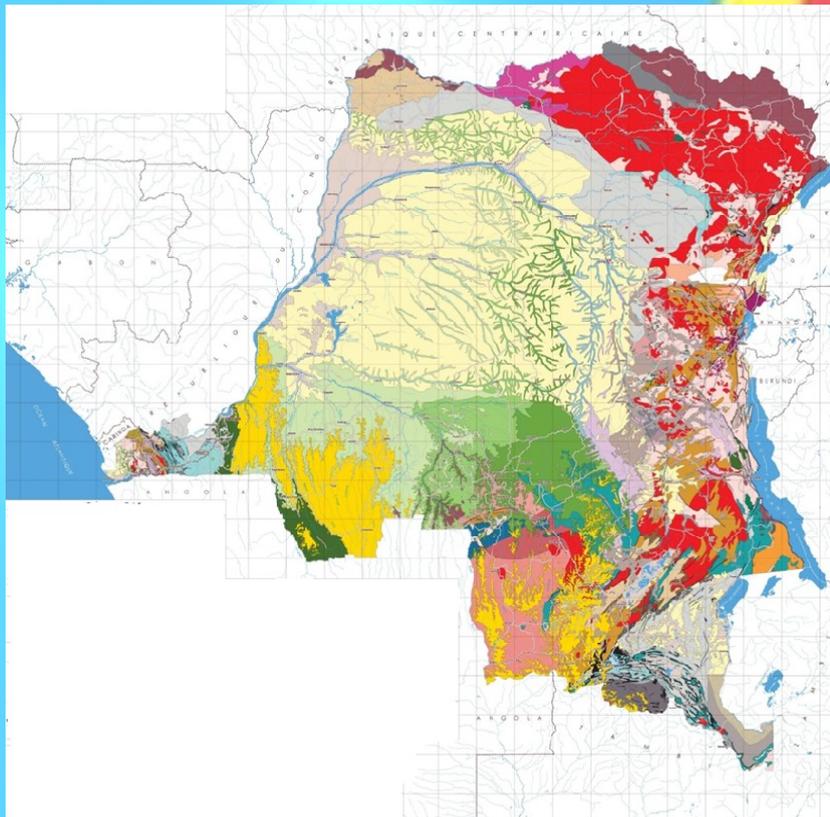
A ce jour, il convient de noter que la révision de ce code n'est pas une invention de la République Démocratique du Congo seule, étant donné qu'à travers la quasi-totalité des pays d'Afrique à vocation minière, des réformes des Lois minières ont été initiées, à la faveur de la Vision Minière Africaine.

L'objectif visé étant de rendre notre Code Minier non seulement attractif et incitatif, mais également **rémunérateur** au mieux des intérêts de toutes les parties .

Pour terminer mon propos, je tiens à encourager les opérateurs miniers à maintenir leurs activités dans mon pays et leur rappelle que nous devons tous regarder dans la même direction en privilégiant ce qui nous unit que ce qui nous sépare.

La République Démocratique du Congo offre encore de nombreuses opportunités d'investissements, principalement dans la recherche géologique au regard de la diversité de ses ressources ainsi que d'autres pertinences dans les infrastructures de base.

JE VOUS REMERCIE



Libéralisation du secteur des assurances en RDC

## L'ARCA présentée à Indaba Mining 2018 à Cape Town par son DG a.i. Alain Kaninda

Lors de la 24<sup>ème</sup> session du Forum de Mining Indaba à Cape Town en Afrique du sud au mois de février dernier, un événement très spécial a attiré l'attention

présentation de l'ARCA par son Directeur Général ad intérim, Mr Alain KANINDA, très applaudi in fine.

Aussi, en s'adressant au par-

libéralisé;

- faire connaître l'évolution positive de la législation de notre pays en matière d'assurance;

- garantir que l'ARCA va s'assurer de la solidité de l'assise financière des compagnies d'assurances et de réassurance ainsi que des intermédiaires;

- assurer et rassurer qu'elle veillera au respect strict de la protection des droits des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurances dont les miniers font partie.

En somme, il s'agissait d'établir le lien entre les opportunités d'investissements dans le secteur minier et la libéralisation du secteur des assurances en RDC.

Au regard de l'importance des missions conférées à cet établissement public dont l'activité principale est la régulation et le contrôle des assurances en République Démocratique du Congo, Horizon Mines Magazine se fait le devoir de présenter à ses nombreux lecteurs ce nouvel instrument du Gouvernement au service de sa politique d'encadrement et de dynamisation du secteur des assurances.

### Missions

L'ARCA est un organe technique indépendant qui a pour mission principale de garantir un marché des assurances stable et dynamique.

(suite à la page 23)



Exposé du DG a.i. Kaninda à Indaba 2018

des participants invités à la Conférence-déjeuner organisée par la délégation du secteur minier de la RDC sous la conduite de Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines. Il s'est agi de l'intervention du Directeur Général de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances, l'ARCA en sigle, établissement public nouvellement créé par Décret présidentiel n° 16/001 du 26 janvier 2016. Si l'événement de l'année à Indaba 2018 était la révision du Code Minier et l'embellie du cours du cobalt, la révélation de l'année à ces assises demeure, sans doute, la présentation officielle de ce nouveau né à l'extérieur du pays ! D'où l'attention soutenue de l'assistance lors de la

terre du brain-trust du secteur minier dont les responsables des services spécialisés du ministère des Mines, les industriels miniers, les banquiers, les sous-traitants, les potentiels investisseurs et un public trié sur le volet, le lobbying du DG a.i. de l'ARCA a porté haut.

### Participation de l'ARCA à Mining Indaba 2018

Selon le DG a.i. de l'ARCA, cette présence remarquée se justifie du fait que le secteur minier constitue un pan important de la structure économique du pays et du reste, porteur de croissance. A cet effet, il a jugé important de rencontrer les Opérateurs miniers pour quatre raisons à savoir :

- informer, sensibiliser et confirmer que le secteur est

## Libéralisation du secteur des assurances en RDC

### L'ARCA présentée à Indaba Mining 2018 à Cape Town par son DG a.i. Alain Kaninda

(Suite de la page 22)

A ce titre, elle a entre autres pour missions de :

- protéger les droits des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurances ;
- veiller à la solidité de l'assise financière des entreprises d'assurances et de réassurance ;

nisationnel, technique, économique se rapportant aux entreprises d'assurances.

#### Quels sont les objectifs principaux de l'ARCA ?

Se rapportant à ces principaux objectifs, il sied de noter que l'ARCA vise notamment à assu-

développement de la classe moyenne et la mobilisation de l'épargne pour accroître le financement de l'économie.

Par ailleurs, l'ARCA vise à corriger l'inadéquation entre le volume des investissements et transactions commerciales d'une part et la taille du marché formel des assurances d'autre part.

Ce marché formel, estimé entre 70 et 80 millions US\$ selon les statistiques officielles de la SONAS, ne représente essentiellement que la Responsabilité Civile (RC) automobiles et ne semble pas a priori tenir compte des primes d'assurances relatives aux grands investissements et transactions commerciales.

Les autorités de l'ARCA ont tenu à assurer de leur entière disponibilité pendant et après le Mining Indaba 18. A cet effet, ils confirment que leurs bureaux, sis, avenue Pumbu n° 16 à Kinshasa/Gombe, sont effectivement ouverts au public pour tout renseignement.

**J.R. BONGENWA**



Les invités à la conférence-déjeuner du Ministère des Mines à Indaba 2018

- agréer et contrôler les entreprises d'assurance et réassurance ainsi que leurs dirigeants ;
- contrôler et autoriser l'accès à la profession d'intermédiaires en assurance et réassurance ;
- étudier les questions d'ordre législatif, règlementaire, orga-

- rer :
- une meilleure protection des bénéficiaires d'assurances ;
- l'accroissement de la sécurité des familles et des entreprises ;
- l'amélioration du climat des affaires ;
- l'impact socio-économique sur la création d'emplois, le



## Promulgation du Code Minier

### **Le Président Kabila opte pour un Code Minier incitatif, attractif mais surtout rémunérateur pour toutes les parties**

**L**a rencontre entre le président Joseph Kabila et les patrons des entreprises minières opérant en RDC a suscité des

sures de confiance. De l'avis du quotidien, le président Kabila a réussi à faire passer l'orage en choisissant de cliquer sur le clavier de la tempérance face

Et d'après le document de presse qu'ils ont lu, les entreprises minières seront regroupées par rapport à leurs filières (or, diamant, cuivre, cobalt) où leurs problèmes spécifiques seront traités, relève le journal.

Face aux sept patrons des sociétés minières, Kabila n'a pas reculé, soutient de son côté **Zoom Eco**.

Le média en ligne spécialisé dans l'actualité économique de la RDC rappelle que les sept patrons des entreprises minières s'étaient rendu chez le président Kabila pour obtenir la révision des dispositions du code minier relatives à la fiscalité et la clause de stabilité.

Au regard du communiqué remis à la presse, le chef de l'Etat a visiblement réussi à faire adopter aux opérateurs minières le bien-fondé de ce nouveau code minier qui, d'après lui, garantit « les intérêts non seulement des investisseurs mais aussi du peuple et de la Nation ».

De l'avis de **7sur7.cd**, c'est donc une fin de non-recevoir que le chef de l'Etat a réservé à la demande des opérateurs minières de surseoir à la pro-

*(Suite de la page 7)*



*Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE en conférence de presse*

commentaires des journaux paraissant à Kinshasa.

aux revendications des géants du secteur minier.

D'après **La Prospérité**, les géants du secteur des mines sont sortis de cette rencontre avec des garanties que leurs préoccupations seront prises en compte à travers un dialogue constructif avec le gouvernement.

Cependant, poursuit le quotidien, le code minier boudé par ces opérateurs minières sera promulgué et une commission chargée de maintenir le dialogue constructif et permanent avec les entreprises minières sera mise sur pied pour discuter des me-

Au vu de la tournure qu'ont pris ces échanges qui ont duré environ 8 heures, **L'Avenir** salue un compromis au goût d'une victoire pour le président Joseph Kabila et la RDC. En effet, fait remarquer le journal, les opérateurs du secteur des mines qui reprochaient à la Fédération des entreprises du Congo (FEC) de ne pas défendre correctement leurs intérêts, sont sortis de cette rencontre détendus et ont eux-mêmes lu le communiqué de presse dans sa version anglaise.

## Promulgation du Code Minier

### **Le Président Kabila opte pour un Code Minier incitatif, attractif mais surtout rémunérateur pour toutes les parties**

(suite de la page 16)

mulgation du nouveau code minier adopté en janvier au Parlement.

#### **Le nouveau Code Minier reste en l'état**

Au terme des discussions qui ont duré environ huit heures au Palais de la Nation à Kinshasa entre le président Joseph Kabila et les patrons de grandes entreprises minières, le nouveau code minier adopté au Parlement ne subira pas de modification. «Le Code minier sera promulgué et appliqué tel quel», a dit à la presse le ministre des mines Martin Kabwelulu.

Par ailleurs, le chef de l'Etat congolais s'est engagé à prendre en compte les revendications des opérateurs miniers dans un règlement minier qui accompagnera le nouveau code. Pour ce faire, une commission d'experts sera sur mise

sur pied pour examiner et traiter dans 30 jours les préoccupations des entreprises minières avant de les intégrer dans le règlement qui accompagnera le nouveau code minier.

Selon le Ministre des Mines, le Président de la République a fait savoir aux opérateurs du secteur des mines qu'ils sont des partenaires économiques de la RDC et qu'à ce titre, leurs préoccupations seront prises en compte dans un dialogue constructif qui interviendra après la promulgation de la nouvelle loi qui réglemente le secteur des mines en RDC.

Les opérateurs miniers s'opposent en effet à certaines dispositions de cette nouvelle législation, estimant qu'elles risquent d'étouffer les opérateurs du secteur.

Leurs inquiétudes se rapportent notamment à la hausse de la redevance minière de 2 à 8 %, la réduction de certains avantages douaniers et la suppression de la clause de stabilité de 10 ans.

Sur la redevance minière qui passe de 2 à 8%, la partie congolaise a recommandé aux entreprises minières d'attendre la promulgation du nouveau code minier avant de soumettre au cas par cas leurs préoccupations selon leurs filières

Adopté au Parlement depuis janvier et transmis au Chef de l'Etat pour promulgation le 27 du même mois, le nouveau code minier offre un marché gagnant-gagnant entre les opérateurs miniers et la RDC, d'après plusieurs organisations de la société civile.



MAGAZINE  
**HORIZON MINES**  
Nouveau

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DES MINES

Organe officiel de communication  
du Ministère des Mines

13

HORIZON MINES MAGAZINE - Mensuel n° 010 - Avril 2018

## Martin KABWELULU relance les activités du Groupe Thématique Mines-Hydrocarbures-Electricité

**L**e Ministre des Mines Martin KABWELULU, en sa qualité de Ministre Président du Groupe

Thématique Mines-Hydrocarbures-Electricité des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les membres de la Société Civile.



*Le Ministre des Mines et Président du Groupe Thématique Mines-Energie-Hydrocarbures*

Thématique Sectoriel Mines-Hydrocarbures-Electricité a présidé la première réunion de l'année 2018. La séance s'est tenue le 26 février 2018 à Memling Hôtel, en présence de leurs Excellences INGELE IFOTO et NGOY MUKENA, respectivement Ministre de l'Energie et Ressources Hydrauliques et Ministre des Hydrocarbures. Nous avons noté à cette réunion, la présence remar-

quée des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les membres de la Société Civile. Il sied de rappeler que le Groupe Thématique MHE est l'un des groupes le plus actif parmi les 26. Dans sa communication, le Ministre des Mines a rappelé l'importance d'un Groupe thématique sectoriel. Il a en outre insisté sur le rôle que chaque partie prenante est appelée à jouer dont le plus important est celui des partenaires pour d'accompagner le Gouvernement dans

son programme d'actions. Conformément aux instructions relatives au partenariat entre le Gouvernement et les PTF, ceux-ci interviennent selon les besoins définis par le Gouvernement. A cet effet, le Ministre des Mines voudra que les PTF communiquent la hauteur de leurs interventions en vue de permettre au Gouvernement de formuler leurs requêtes.

Pour cette première réunion, il était aussi question d'adopter le programme d'activités 2018 et le calendrier des réunions du GTS/MHE. Au terme de l'examen de ces documents, les membres ont reporté l'adoption de ces documents à la prochaine réunion prévue au mois d'avril.

*Pour un fonctionnement optimal des entreprises minières :*

Le Ministre de l'Energie et Ressources Hydrauliques, Ingele Ifoto a pris une part active à la réunion du Groupe Thématique Mines-Energie-Electricité « GTS/

*(Lire suite à la page 13)*

(Suite de la page 12)

## **Le Ministre INGELE IFOTO promet de l'électricité aux opérateurs miniers**



*Jean-Marie INGELE IFOTO, Ministre de l'Energie et Ressources Hydraulique lors de la réunion de Groupe Thématique-Mines-Hydrocarbures*

MHE » tenue le lundi 26 février 2018 à l'Hôtel Melling.

Aussi, cette présence remarquée a redonné espoir aux opérateurs miniers présents dans la salle sur la résorption du déficit en énergie électrique récurrent dans l'exploitation minière entraînant ainsi la stagnation de la production.

A en croire Jean Marie Ingele, des dispositions sont prises par son Ministère pour fournir de l'énergie en quantité suffisante non seu-

lement aux entreprises minières mais aussi à la consommation domestique.

Pour ce faire, plusieurs projets sont soit en phase de réhabilitation soit en phase de construction.

Le Ministre de l'Energie et Ressources Hydrauliques, Ingele Ifoto, a donné des détails de ces projets.

En vue de combler le déficit énergétique en RDC, le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques, s'emploie sur trois

fronts suivants :

- La réforme du secteur ;

La réhabilitation de l'existant en vue de diminuer l'écart qui existe entre la puissance installée (2.519 MW) et la puissance disponible (1.557 MW) ;

- La construction des nouvelles centrales.

### **Reforme dans le secteur**

Conformément à la loi relative à la création des établissements publics, deux établissements publics ont été créés par Décret du Premier Ministre. Il s'agit de « Autorité de Régulation de l'Energie (ARE) et ANSER ».

Les deux établissements n'attendent que l'opérationnalisation.

### **Réhabilitation des infrastructures existantes**

Selon le Ministre de l'Energie et Ressources Hydrauliques, la réhabilitation des centrales hydroélectriques existantes a pour objectif de réduire l'écart qui existe entre la puissance installée (2519 MW) et la puissance disponible (1557 MW).

(Lire suite à la page 14)

(suite de la page 13)

Le tableau ci-dessous, fait l'état des lieux des centrales.

Selon le Ministres de l'Energie, les efforts se poursuivent, et le Gouvernement a conclu des

avec ZEFU pour la construction d'une centrale hydroélectrique Mpianamwanga ;

N°	Centrales hydroélectriques	Nbre de groupes	Groupes opérationnels	Groupes non opérationnels	Groupe en réhabilitation	Puissance récupérable (MW)
01	Inga II	8	5	3	2	356
02	Sanga	6	1	5	2	3,84
03	Nzilo	4	2	2	2	54
04	Mwadingusha	6	4	2	2	21,6
05	Mobayi Mbongo	3	1	2	2	7,6
	<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>443,04 MW</b>

Avec le financement de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement, les travaux de réhabilitation de la centrale de MOBAYI MBONGO ont déjà commencé et permettront l'alimentation de 10 localités en RDC et 10 autres en République centrafricaine.

## Nouvelles centrales en construction

Le Ministre INGELE IFOTO a révélé aux membres du GTS/MHE que le Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques poursuit son vaste programme par la construction des nouvelles centrales. Il s'agit des centrales de ZONGO II avec 150 MW qui, en principe devait être inaugurée le 23 février 2018, KATENDE avec 74 MW dont les travaux qui s'étaient arrêtés vont bientôt reprendre et KAKOBOLA avec 10,5 MW. Pour cette dernière, un bureau de surveillance des travaux a été recruté ; 5 sous-missionnaires sont attendus au courant du mois de mars 2018 pour visiter le site et celui qui présentera les conditions favorables sera retenu pour l'exécution des travaux.

partenariats avec des privés pour la matérialisation des autres projets relatifs à la construction des centrales. Il s'agit de BUSANGA avec 240

- Un protocole d'accord signé avec les britanniques pour la construction des parcs solaires BUMBA, ISIRO et GEMENA ;
- Le protocole d'accord signé



Le PTF présent à la réunion

MW, SOMBWE 113 MW et NZILO II avec 120 MW.

Dans le même optique, il y a lieu de signaler la signature de plusieurs accords avec des partenaires pour le développement de quelques sites hydroélectriques et la construction d'autres à travers le pays. A titre d'exemple :

- Un protocole d'accord signé avec la Zambie pour la construction d'une centrale de 700 MW sur la rivière Luapula ;
- Un protocole d'accord signé

avec GREENSHARE CONGO sarl pour le développement d'une centrale solaire à MUTSHATSHA dans la province de Lualaba ;

- Le protocole d'accord signé avec SINOHYDRO CORPORATION LIMITED pour le développement d'une centrale hydroélectrique sur le site de KIUBO (55 MW), et d'une ligne HT de 365 km de transport sur Likasi.

**J.R. BONGENWA**

## Filière stannifères

**Alphamin Bisié Mining SA compte doubler la production industrielle de l'étain en 2019**

La société Alphamin Bisié Mining est entrée dans la phase de développement de sa première mine industrielle d'étain en RDC installée dans le Territoire de Walikale dans

ment combien important est bénéfique pour les ressortissants de Walikale.

La société ABM s'est aussi engagée dans les travaux d'infrastructures routières afin de

La Société Alphamin Bisié Mining contribue au combat engagé par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour lutter contre le chômage. A ce jour, ABM utilise plus de 800 employés. Selon les statistiques en notre possession, 95% de cette main-d'œuvre est congolaise, avec environ 58% d'habitants du territoire de Walikale.

**COLLABORATION AVEC LE GOUVERNEMENT**

Avec l'appui du Ministère Nationale des Mines et de la Commission Nationale de Lutte contre la Fraude Minière, une transition pacifique a été organisée entre ABM et les artisans miniers qui œuvraient sur les périmètres couverts par les PR de la société.

A titre de rappel, en 2002, environ 15.000 exploitants artisanaux étaient recensés dans les périmètres couverts de Bisié. Après négociation, ce chiffre est tombé à 600 personnes, et en décembre 2017, aucun exploitant artisanal n'a été dénombré sur ces sites. Il y a lieu de souligner que la présence des exploitants artisanaux sur les sites de Alphamin a été à la base des activités illitales ayant favorisé la fraude minière.

C'est ici l'occasion de féliciter le travail abattu par la Commission Nationale de Lutte contre la Fraude Minière

*(Lire suite à la page 16)*



*Travaux sur le Site Alphamin Bisié*

la province du Nord-Kivu. Au regard de l'évolution des travaux, la société ABM lancera sa production vers la première moitié de l'année 2019. Une très bonne nouvelle pour les habitants et les autorités provinciales du Nord-Kivu.

Selon les informations à notre possession, les prévisions de la production d'Étain en RDC avec les exportations de ABM pourront atteindre environ 10.000 tonnes par an.

Le coût d'investissement de la période allant de 2017 à 2019 s'élève à 160 millions de dollars américains. Cet investisse-

désenclaver l'important site d'exploitation de Bisié. Ces voies permettront non seulement l'acheminement des équipements de construction et les fournitures vers les sites éloignés, mais aussi l'accessibilité du territoire de Walikale.

En outre, Alphamin a déjà commencé l'exploitation souterraine à 200 mètres de profondeur depuis 2017 et s'engage à construire une usine de traitement au courant de cette année.

**Recrutement de la Main d'œuvre locale**

## Filière stannifères

# Alphamin Bisié Mining SA compte doubler la production industrielle de l'étain en 2019

(suite de la page 15)

(CNLF) qui a contribué efficacement à l'éradication de la fraude minière sur ces sites.

Dans le cadre de la matérialisation d'une collaboration étroite entre la société et les populations riveraines et avec l'accompagnement du gouvernement provincial du Nord Kivu, il a été mis sur pied une structure dénommée

« l'Alliance Lowa ». Cet organe contribue efficacement à la réalisation des activités liées à la responsabilité sociale des entreprises.

Il y a lieu de relever que ABM intervient dans plusieurs autres domaines de la vie locale pour soulager la population de Walikale. Parmi ces interventions à impact visible, on note l'apport de ABM dans le domaine de l'éducation avec la construction d'une école moderne à Walikale où sont organisées également d'autres activités telles que l'agriculture, les petites et microentreprises, les réseaux hydroélectriques, les infrastructures communautaires et le réseau Internet



Vue d'une école construite par ABM, inaugurée en février 2017

nisés l'enseignement primaire pour le mieux-être des communautés locales affectées par le dans l'avant-midi et secondaire dans l'après-midi. Alphamine projet « Etain de Bisié ».

### Projets Communautaires à réaliser - cinq ans

SECTEURS	WASSA	UTUNDA	WALIKALE	TOTAL
1. AGRICULTURE	17	13	9	39
2. EAU	13	7	7	27
3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4	0	2	6
4. EDUCATION	7	5	2	14
5. SANTE	4	2	1	7
6. AGR ET IPMEA	4	4	4	12
7. ENERGIE ELECTRIQUE	1	0	2	3
8. PISCICULTURE	1	0	1	2
9. ROUTE DE DESSERTE AGRICOLE	1	1	1	3
10. ACTIVITES FEMININES	1	0	1	2
<b>TOTAUX</b>	<b>53</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>115</b>

(Source ABM)

Jean Remy BONGENWA

## APRES LE CODE MINIER

# Ouverture des discussions sur le projet du Règlement Minier

L'Information a été livrée au public par le Ministre des Mines, Martin KABWELULU au sortir de l'audience accordée par le Président de la République, Chef de l'Etat aux sept groupes miniers suivant Randgold, AngloGold Ashanti, Glencore, Ivanhoe, M MG Limited, China Molybdenum et Gold Mountain International. Il s'est agi de l'entame du processus de l'élaboration du Règlement Minier qui traiterait au cas par cas les préoccupations soulevées par ces entreprises principalement sur la fiscalité minière et la clause de stabilité, dispositions modifiées dans le nouveau Code minier.



*Le Ministre des Mines Martin KABWELULU lance les travaux de la Commission de Règlement miniers*

Le Ministre des Mines, à l'ouverture des travaux du processus de l'élaboration du Règlement minier le 26 mars s'est exprimé en ces termes :

« Tout en vous invitant à l'observance de l'Ethique professionnelle, au devoir de réserve, à l'intégrité et à la dignité, je formule le vœu de voir les travaux se dérouler dans un climat de cordialité, de convivialité, quels que soient les intérêts qui pourraient guider les

différentes parties prenantes ».

Durant les 30 jours, délai imparti, les Experts du gouvernement, la fédération des entreprises du Congo ainsi que les organisations de la société civile devront travailler d'arrache pieds pour produire le projet du Règlement minier qui servira la base sur laquelle porteront les futures discussions.

Il sied de signaler que ces travaux se sont ouverts sous tension dans le secteur. En effet les sept groupes miniers ont décidé de quitter la Fédération des Entreprises du Congo « FEC » au motif que cette structure n'a pas défendu suffisamment leurs intérêts lors

des négociations de la révision du Code Minier. Il faut rappeler que ces entreprises produisent à elles seules près de 85% du cuivre, du cobalt ainsi que l'or en République Démocratique du Congo.

La FEC se dit regretter l'accusation portée contre elle par ces entreprises qui semblent se préoccuper que par leurs intérêts au lieu de tenir compte de la conjoncture favorable profitable à tous et aussi du respect que tout acteur économique devra observer vis-à-vis du pays qui l'accueille. Le sol et le sous sol appartiennent à l'Etat ?

**NDIATU MAVUNGU**

CELEBRATION DU MOIS DE LA FEMME A LA CTCPM

## Les Syndicats représentés à la CTCPM prônent les droits des femmes travailleuses

**L**a Confédération Démocratique du Travail « CDT », L'Union Nationale des Travailleurs du

Blandine KAMIZELO, Secrétaire Générale de la Fédération Nationale des femmes travailleuses de l'UNTC.

journee ? S'il est vrai que la plupart des femmes confère au mois de la femme le sens de réjouissance par l'achat de nouveaux pagnes ou autres, les oratrices ont à l'unanimité plaidé pour une prise de conscience de la lutte que doit mener la femme dans la conquête des droits qui lui sont reconnus par les textes légaux ainsi que les instruments internationaux en la matière en vue d'atteindre l'égalité des chances selon la volonté de Dieu afin de créer l'harmonie dans le foyer et en milieu de travail.



*Les Séminaristes édifiés sur le gender*

Congo « UNTC » et L'Union pour la Paix Sociale « UPS », ont organisé dernièrement dans le cadre de la célébration du mois de mars dédié à la femme avec l'appui de la Coordination de la CTCPM, un séminaire de renforcement des capacités qui a réuni le Personnel féminin ainsi que les étudiantes stagiaires mais aussi les délégués syndicaux.

Trois exposés ont été présentés du 21 au 23 mars 2018 à savoir : la compétence de la femme travailleuse dans le milieu rural par Mme DELE, Directeur Commercial de la SNEL ; La femme travailleuse activiste de son ménage par Mme IFOSO, Inspectrice du Travail et enfin les Droits de la femme travailleuse par Mme

Les trois oratrices ont captivé l'assistance par une approche pédagogique participative pour sensibiliser les femmes à prendre conscience du rôle qui

Parmi les Droits reconnus à la femme travailleuse, les oratrices ont évoqué les droits à la protection sociale, les droits à l'association, les droits à l'information, les droits à la pro-



*Clôture du séminaire, tous ravis*

est le leur dans la construction d'un monde meilleur.

Pourquoi commémorer cette

tection de la maternité, les droits au congé de maternité

*(suite à la page 19)*

## Question d'actualités

# La FEC recadre les débats autour de la révision du Code Minier

**V**oté par le Parlement et promulgué par le Président de la République dans certains milieux. Une certaine opinion pense pourtant qu'étant déjà promulgué, le

ne doit plus faire l'objet d'un quelconque marchandage. Retour des flammes, le 08 février dernier, le groupe de 7 patrons de l'industrie minière ont adressé un courrier au Président de la République pour accuser la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) de n'avoir pas suffisamment joué son rôle de promotion de leurs intérêts durant la période de révision du Code Minier. Une accusation qui n'a pas laissée indifférente la FEC qui dans un communiqué publié le mercredi 21 mars 2018, le patronat congolais regrette qu'une « telle accusation soit formulée par ses propres membres alors que l'ensemble des actions qu'elle a engagées en leur faveur depuis



que, le nouveau Code Minier continue à soulever des vagues nouveaux Code Minier devient opposable à tous et comme tel,

*(Lire suite à la page 21)*

## CELEBRATION DU MOIS DE LA FEMME A LA CTCPM

# Les Syndicats représentés à la CTCPM prônent les droits des femmes travailleuses

*(suite de la page 18)*

ainsi que les droits à l'hygiène, à la sécurité du travail.

Il s'agit ici d'une opportunité pour les femmes de dresser le bilan avec, en toile de fond, la connaissance des droits et les faire valoir dans toutes les circonstances en dépit des obstacles reconnus parmi lesquels l'ignorance des droits, l'analphabétisme, la discrimination,

l'égoïsme des hommes et la femme elle-même.

Les Droits de la femme travailleuse se retrouvent dans plusieurs textes légaux et réglementaires, nous citons ; la Constitution, le Code du Travail, les Statuts du Personnel, les Conventions Collectives sans oublier les Conventions 87, 98 ainsi que 111 de l'Organisation Internationale du Tra-

vail « OIT ».

Parmi les recommandations adoptées, il a été admis le principe de créer au sein de la CTCPM, une structure d'encadrement des femmes dans le but de promouvoir les droits de celles-ci à travers la Délégation syndicale qui du reste est la seule structure reconnue légalement.

**Ndiatu Mavungu**

## La RDC au cœur d'une bataille mondiale pour le cobalt entre les industries du smartphone et de l'automobile

*(Ecofin Hebdo) - Alors que grandissent les craintes d'une pénurie de cobalt portée par le boom des véhicules électriques, l'entreprise américaine Apple est en pourparlers pour négocier des contrats d'achats à long terme du métal directement auprès des mineurs, selon des sources de Bloomberg. Jusque-là, le cobalt utilisé dans ses batteries d'iPhone et iPad était acheté auprès des mineurs par les fabricants des batteries.*

**S**elon une source du média, parlant sous couvert d'anonymat, le fabricant d'iPhone cherche des contrats de plusieurs milliers de tonnes de cobalt par an sur une durée de 5 ans ou plus. Une autre source a indiqué que les premières discussions d'Apple avec les mineurs durent depuis plus d'un an, et il se peut que la firme décide d'annuler les négociations.

### Éviter d'être impacté par une éventuelle pénurie

Pour Apple, les enjeux de cette décision, si elle s'avère, sont importants. L'entreprise, qui est l'un des plus grands utilisateurs de cobalt au monde, se retrouvera en concurrence avec les constructeurs automobiles. Ces derniers (dont BMW, Volkswagen, Samsung SDI) sont à la chasse aux contrats d'approvisionnement de cobalt sur plusieurs années, afin de se garantir une quantité suffisante du métal pour atteindre leurs objectifs de production de véhicules électriques. Si aucune transaction majeure n'a encore été annoncée, il faut souligner que le directeur des achats de BMW a déclaré début février au quotidien allemand FAZ qu'il était sur le point d'obtenir un

contrat d'approvisionnement de 10 ans.

Alors qu'un smartphone utilise environ huit grammes de cobalt raffiné, la batterie d'une voiture électrique nécessite 1000 fois plus.

Si un quart de la production mondiale de cobalt est utilisée dans les smartphones, la demande du côté de l'industrie automobile est encore plus grande. Alors qu'un smartpho-

pénurie craint par le marché font exploser les prix du cobalt. Au cours des 18 derniers mois, le prix du métal a presque triplé à plus de 80 000 \$ la tonne.

Cette situation est plus qu'une bonne nouvelle pour la RDC, leader mondial du cobalt et qui assure les deux tiers des approvisionnements.

Cette situation est plus qu'une bonne nouvelle pour la RDC,



ne utilise environ huit grammes de cobalt raffiné, la batterie d'une voiture électrique nécessite 1000 fois plus.

### Chaîne d'approvisionnement

Cette course à celui qui sécurise le plus de contrats d'approvisionnement et le risque de

leader mondial du cobalt et qui assure les deux tiers des approvisionnements.

Toutefois, le débat sur le travail des enfants dans les mines de cobalt qui approvisionnent les secteurs électronique et automobiles, continue de faire

*(suite à la page 21)*

## La RDC au cœur d'une bataille mondiale pour le cobalt entre les industries du smartphone et de l'automobile

(suite de la page 20)

rage. Apple a notamment été salué en novembre 2017 par Amnesty International dans son rapport intitulé «*le temps est venu de recharger des batteries propres*» comme étant la meilleure entreprise en matière d'approvisionnement en cobalt. La société est devenue

la première en début d'année à publier les noms de ses fournisseurs en cobalt et, depuis 2016, elle travaille activement avec Huayou Cobalt pour détecter le travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement et lutter contre. Par ailleurs, s'il s'avère qu'Apple décide effectivement de

négocier directement avec les producteurs, cela raccourcirait sa chaîne d'approvisionnement et améliorerait de facto la traçabilité de l'origine du cobalt utilisé dans les batteries de ses produits.

**Agence ecofin/HMM**

### Question d'actualités

## La FEC recadre les débats autour de la révision du Code Minier

(suite de la page 19)

*leurs seuls intérêts, dans une conjoncture qui devrait pourtant être favorable à tous », dit la FEC qui estime que « l'attitude de ces entreprises n'est pas conforme au respect que tout acteur se doit d'avoir vis-à-vis du pays dans lequel elles opèrent », dit-elle.*

Tout en rappelant que l'Etat est propriétaire du sol et du sous-sol congolais, la FEC a étalé ses initiatives au profit de ses membres.

*« L'annulation de la réclamation, par la DGRAD, du paiement de 1% des droits proportionnels aux sociétés minières lors l'intégration du droit OHA-DA ; l'exonération des entreprises minières à l'Impôt minimum sur les Bénéfices et Profits (IBP) ; le principe de remboursement de crédit TVA aux sociétés minières membres de la FEC par le mécanisme de compensation avec d'autres paiements à*

*l'Etat congolais, etc. », relève-t-elle.*

La FEC rappelle que c'est grâce à son action qu'en 2015, le Gouvernement a retardé l'examen du projet de Loi relatif à la révision du Code Minier, « *au moment même où la conjoncture lui est apparue comme défavorable à un changement de législation.* »

Le patronat dit ne pas comprendre « *l'obstination des entreprises minières à vouloir défendre des régimes préférentiels obtenus à la fin des années 90 et au début des années 2000 et dont elles sont les seules à en bénéficier en RDC* ». Il considère que cette situation pose un problème d'équité vis-à-vis d'autres secteurs industriels présents à la RDC « *dont les retombées économiques et sociales sont essentielles pour le pays, notamment en termes d'emploi, d'investissement local et de sous-traitance* ».

Pour la FEC, la nouvelle législation positionnera le pays dans la moyenne mondiale basse et ne pénalisera pas le secteur minier. Elle cite d'ailleurs un article de Bloomberg à ce propos.

*« Les redevances minières du Congo resteront parmi les plus basses, même après une augmentation (...) Même au nouveau taux de 3,5% proposé par l'Assemblée Nationale de la RDC, les frais seront toujours inférieurs à ceux pratiqués en Australie et aux Etats-Unis, selon la base de données de redevances sur le cuivre de PricewaterhouseCoopers ».*

Les personnes de bonne volonté pensent que les différentes parties liées par le Code Minier ont intérêt à regarder dans la même direction en mettant de l'eau dans leur vin. La négociation c'est l'art de faire des concessions.

**Prosper DAWE**

*Avec ses nombreuses réalisations*

## Le projet Promines a atteint sa vitesse de croisière !

**F**inancé par la Banque Mondiale, le projet Promines 1 qui arrive à terme en décembre 2018 sera remplacé par Promines 2 en début 2019.

Lancé depuis 2010, ce projet porte sur l'amélioration de la gouvernance globale du secteur minier de la RDC afin d'augmenter sa contribution à l'économie nationale. Au regard de ses activités, le projet Promine constitue une réponse à la vision et aux attentes du Ministère des mines de la RDC, à savoir : « Développer un secteur minier compétitif et durable, socle d'un pays émergent, porteur du bien-être de la population ». L'ossature du Promines est battue autour de 4 composantes prioritaires suivantes : l'accès aux ressources, le renforcement des capacités de gestion du secteur, le renforcement de la transparence et de la responsabilisation et enfin, le développement durable du secteur minier.

Dans sa première composante, **accès aux ressources**, Promines contribue à l'amélioration du cadre juridique et institutionnel par l'élaboration des textes réglementaires dont le Code Minier, la création d'un

Service Géologique National, la production des cartes géologique, métallogénique et des occurrences de la RDC.

Dans sa seconde composante, **renforcement des capacités**, le projet PROMINES a initié un audit institutionnel et organisationnel qui a abouti à la conception du PSDM 2017-2021 (Plan stratégique du Développement du secteur minier) articulé autour des principaux axes suivants : le renforcement des capacités institutionnels ; l'intensification des recherches géologiques et minières ; le développement d'une industrie minière compétitive, pourvoyeuse d'emplois, et conforme aux attentes de développement durable ; l'amélioration de l'attractivité de la RDC pour les investisseurs du secteur ; le développement des infrastructures d'appui au secteur intégrant les exigences environnementales. Il y a lieu de relever que Promines accompagne le Ministère des Mines et celui de la Fonction Publique dans la réforme de l'administration ainsi que les Services spécialisés du Ministère des Mines.

La troisième composante, **renforcement de la transparen-**

**ce et de la responsabilisation**, porte sur les activités de la consolidation des statistiques de production et d'exportation minières. Dans le cadre de l'amélioration de la collecte des taxes dans le secteur minier, Promines a financé une activité portant sur la téléprocédure pour la déclaration des chiffres de production et des exportation. Dans ce même volet, l'appui à la mise en place d'un système de traçabilité et de certification des minerais.

Enfin la dernière composante repose sur des questions de **développement durable du secteur** dont la situation des populations fragiles notamment les femmes et les enfants, d'où, la création d'un Réseau National des Femmes dans les Mines (RENAFEM). In fine, dans l'artisanat minier Promines a initié des programmes d'enregistrement des exploitants miniers artisanaux ainsi qu'un appui technique direct aux coopératives minières.

*(Les réalisations de Promines en images pages 25, 26, 27, 28)*

## Quelques réalisations du Promines en images

### La deuxième Conférence Nationale sur les Femmes dans les Mines en République Démocratique du Congo

Objectifs : la mise en place du comité de pilotage ainsi la définition d'un plan d'action national de promotion de la participation des femmes dans le secteur minier en RDC. Ces travaux ont été financés avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le projet PROMINES.



### Atelier technique d'évaluation entre la BANQUE MONDIALE-SAEMAPE-PROMINES

Sous la Direction de la Banque Mondiale représentée par Madame Rachel Perks, il s'est tenu un atelier de travail à l'Hôtel KARAVIA de Lubumbashi, réunissant la délégation du SAEMAPE et celle de l'UEP- PROMINES.

L'objet de l'atelier était d'évaluer l'état d'avancement des projets financés par la Banque Mondiale au travers l'UEP- PROMINES et d'examiner la possibilité d'accorder au SAEMAPE un financement additionnel pour les activités prioritaires de son Plan d'Action.



### Troisième édition de la semaine minière de la RDC (DRC Mining Week)

Il s'est tenu à l'hôtel PULLMAN de Lubumbashi, du 23 au 24 juin 2017, la troisième édition de la semaine minière de la RDC (DRC Mining Week). Ce forum a connu la participation de plus des 1.500 participants venus de plusieurs horizons tant national qu'international.



(Lire suite à la page 26)

(Suite de la page 24)

## Quelques réalisations du Promines en images

### Atelier technique sur la Composante A (Accès aux Ressources)

L'atelier technique sur la Composante A (Accès aux Ressources) du projet PROMINES, tenu les 26, 27 et 28 juin 2017 à Lubumbashi a été réalisé dans le but de connaître l'état d'avancement des activités exécutées par les consultants et/ou firmes sélectionnés suivant le timing fixé dans les contrats et ce, conformément aux termes de référence.



### Mission effectuée à Kolwezi avec la délégation de la Banque Mondiale

Une mission a été effectuée dans la province du LUALABA, particulièrement dans la ville de Kolwezi. L'objectif principal de la mission consistait à rencontrer les autorités locales pour une facilitation administrative aux firmes qui sont engagés dans cette province afin de booster les activités de la composante. Aussi il était question de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux de la campagne de géophysique aéroportées.



### Présentation du Plan Stratégique de Développement du secteur Minier (2017-2021) et validation de la Stratégie Nationale pour l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EAPE) ainsi que leurs plans d'actions

Avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le projet PROMINES, il s'est tenu le 16 Mars 2017, un atelier sur la présentation du Plan Stratégique de Développement du secteur Minier (2017-2021) et la validation de la Stratégie Nationale pour l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EAPE) ainsi que leurs plans d'actions.



(Lire suite à la page 27)

(Suite de la page 25)

## Quelques réalisations du Promines en images

### Validation du Cadre et Structures organiques du Secrétariat Général aux Mines.

Il s'est tenu les 30 au 31 janvier 2017 un atelier sur la validation du projet révisé du Cadre et Structures Organiques du Secrétariat Général des Mines, en vue d'harmoniser les vues, après les travaux de la Commission Mixte Mines- Fonction Publique. Ces travaux ont été financés avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le projet



### Renforcement des capacités dans le secteur minier de la R.D.C.: les experts ont réfléchi sur la formation continue, un outil permanent de qualification et de perfectionnement des compétences.

Cet atelier avait pour objectif général de cerner, la problématique de la formation continue dans le secteur minier afin de poser les jalons de la mise sur pied d'une politique et d'une stratégie appropriée d'une part et d'autre part comme objectif spécifique de connaître les capacités techniques et opérationnelles en s'appuyant davantage sur les conditions de travail des agents et cadres de l'Administration des Mines.



### Pour l'organisation et la gestion du Ministère des Mines, les experts ont réfléchi sur la finalisation et la validation technique du Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier 2016-2021 (PSDM).

Avec l'appui de la Banque Mondiale, le Projet d'Appui au Secteur des Mines (PROMINES), a procédé au centre Interdiocésain, au lancement officiel de l'atelier de validation du Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier pour l'année 2016 – 2021 (PSDM)



(Lire suite à la page 28)

## Quelques réalisations du Promines en images

### Transparence dans le secteur minier de la R.D.C.: les experts ont réfléchi sur l'étude comparative des systèmes de certification et de traçabilité.

Avec l'appui de la Banque Mondiale, le Projet d'Appui au Secteur des Mines (PROMINES), a procédé au centre Interdiocésain, au lancement officiel de l'atelier de validation du Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier pour l'année 2016 - 2021 (PSDM)



### Amélioration de la transparence et de la production du secteur minier artisanal et à petite échelle en RD Congo : PROMINES assiste ITSCI en matériels de communication, matériels de transport et autres équipements essentiels au travail de terrain.

« Garantir la production de minerais libres de conflits et l'accès au marché international pour les ressources minières de la RDC, y compris les minerais produits par les exploitants artisanaux, et aussi encourager, sur le long terme, l'investissement des sociétés dans le secteur minier, tel est l'ambitieux défi du programme



### PROMINES a signé un contrat avec Artisanal Gold Council, pour la mise en place d'un projet technique relatif à la réduction de l'utilisation du mercure sur les sites d'orpaillage.

Sur demande du Gouvernement congolais désireux de réduire l'utilisation du Mercure dans l'exploitation minière de l'Or, PROMINES, avec l'appui financier de la B.M. et de DFID, vient de signer un contrat de service de Consultant avec la firme canadienne Artisanal Gold Council



**Renforcement des capacités** : Des véhicules, motos, outil informatique, équipements divers remis aux différents services du Ministère des Mines par PROMINES.



*Par Prosper DAWE*

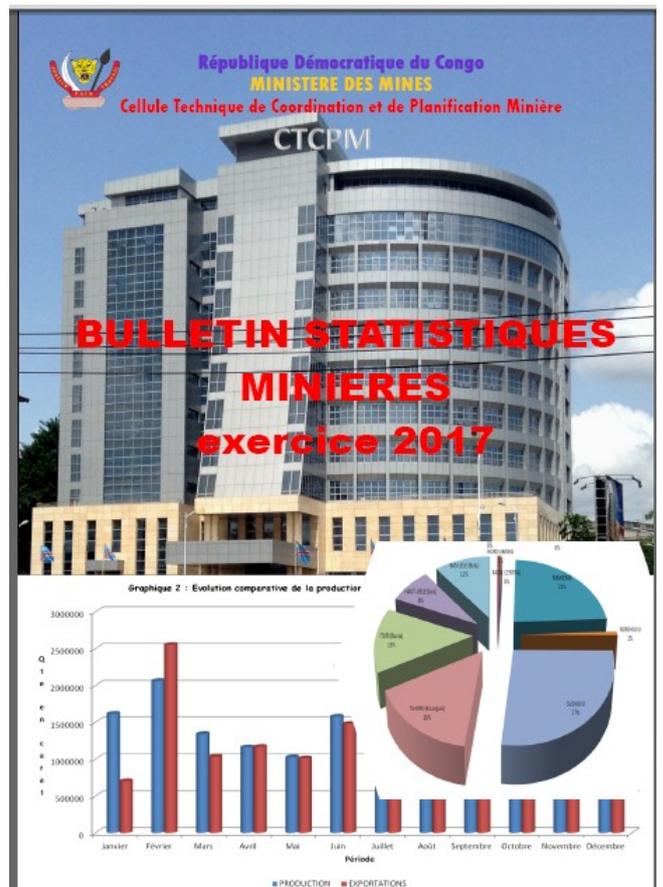
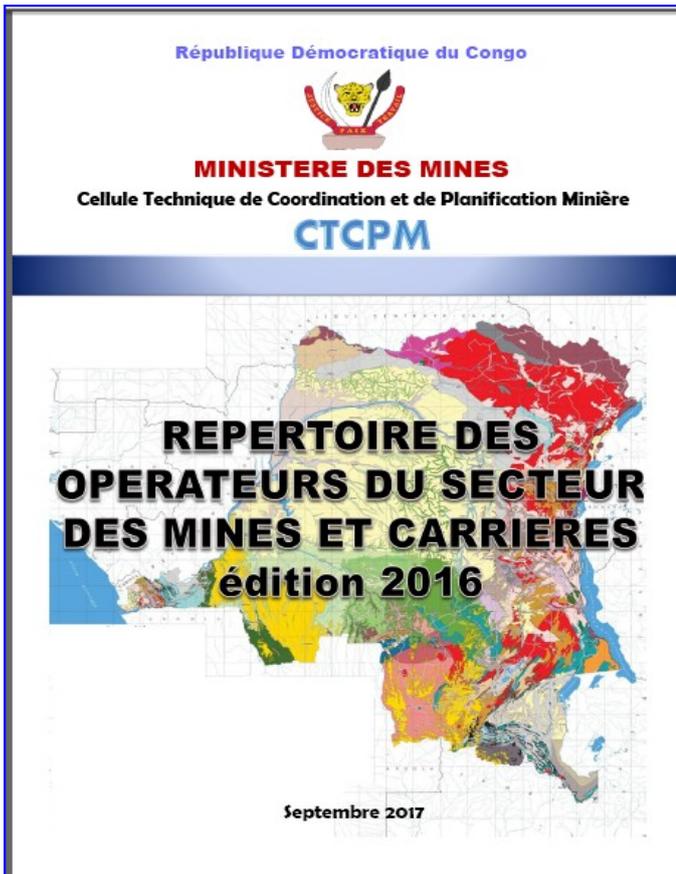
## Vulgarisation des informations

### LE RÉPERTOIRE DES OPÉRATIONS DU SECTEUR MINIER ET LE BULLETIN STATISTIQUES MINIÈRES SONT DISPONIBLES A LA CTCPM

La vulgarisation des informations du secteur minier tâche dévolue à la CTCPM, permet à l'opinion tant nationale qu'in-

portant pour la croissance économique de la RDC. L'on peut dès lors à partir de ce document voir comment le pays gère son potentiel minier et permettre en même temps au Gouvernement de projeter la contribution de ce secteur à l'économie nationale.

En ce qui concerne la publication des statistiques minières de l'année 2017. Il s'agit des chiffres portant à la fois sur les productions et exportations des minerais des différentes filières produites en RDC à savoir aurifère, stannifère, diamantifère ainsi que métaux non-ferreux. Ces



ternationale d'obtenir des informations fiables sur la politique minière ainsi que l'évolution de la production minière de la République Démocratique du Congo.

La CTCPM en collaboration avec d'autres services à savoir la direction des mines, le SAEMAPE, la Banque Centrale du Congo, la DGRAD, le CAMI s'est attelé après plusieurs années à compiler les données importantes sur le nombre des opérateurs évoluant dans ce secteur ainsi que la nature de leurs activités. C'est ainsi qu'à l'issue d'un travail fouillé et fastidieux un Répertoire des Opérateurs du Secteur des Mines et Carrières a été publié; outil indispensable pour l'identification de toutes les personnes physique et morale œuvrant dans ce secteur combien im-

portantes données permettront à partir d'une étude minutieuse de tracer les taxes générées par l'Etat. Ces deux documents importants sont disponibles à la CTCPM.

**NDIATU MAVUNGU**

## REPRISE DU TRAFIC FERROVIAIRE ENTRE LA RDC ET L'ANGOLA

### Les Entreprises minières **EXPRIMENT LEUR JOIE !**

**U**n événement et non de moindres vient d'avoir lieu au sud de grand Katanga plus précisément dans la province de Lualaba à plus de deux milles kilomètres de Kinshasa la capitale; il s'agit de

de province de Lualaba, Richard Muyej Mangez.

S'il est vrai que du côté Angola le trafic était déjà opérationnel depuis plusieurs années, du côté congolais les difficultés auxquelles est confrontée la

leurs cargaisons par l'Afrique du sud, le Kenya ou la Tanzanie et partant elles auront beaucoup gagner en terme de temps d'évacuation et en frais; ce qui augure un lendemain meilleur pour les entreprises minières qui devront honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs partenaires.

Les informations parvenues à la rédaction de Horizon Mines Magazine font état pour la deuxième phase après celle du lancement, de la modernisation de cette voie ferrée très importante pour notre pays. Des investisseurs se sont déjà pointés aux portillons en vue de conclure un protocole d'accord de collaboration pour réaliser ce projet.

Il va sans dire qu'au ministère des Mines, la satisfaction est visiblement perceptible car plusieurs plaidoyers ont été faits à l'instar de la recommandation n°62 de la conférence sur la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur de la RDC tenue à Lubumbashi les 30 et 31 janvier 2013 sur l'activation du partenariat public – public ou privé – privé dans le cadre de la synergie Mines – Energie – Transports pour concrétiser différents projets car l'un des fléaux qui gangrène les activités minières concerne l'évacuation des produits miniers destinés à l'exportation.

**Ndiatu Mavungu**



la reprise du trafic ferroviaire entre la République Démocratique du Congo et l'Angola particulièrement sur la ligne Dilolo – Lobito long de 1.500Km après 34 ans d'interruption.

Cette cérémonie haute en couleurs a été présidée par le vice Premier Ministre des Transports et Voie des Communications en présence du ministre des Mines, Martin Kabwelulu et du Directeur de cabinet du Chef de l'Etat devant une crème de personnalités provinciales conduite par le Gouverneur

Société Nationale de Chemins de fer du Congo « SNCC » les années précédentes ont impacté négativement au point de désarticuler l'économie en général.

Avec la reprise du trafic, nous pouvons affirmer sans être contredit que les premiers bénéficiaires de cette activité sont avant tout, les entreprises minières qui opèrent en République Démocratique du Congo. Ceci pour la bonne et simple raison qu'elles n'auront plus besoin de faire transiter

## Echos de la 24<sup>ème</sup> session du Mining Indaba 2018

### L'industrie minière africaine affiche une santé de fer !

L'année 2017 s'est clôturée sur des perspectives encourageantes. Aussi, ce contexte florissant a de nouveau placé les gouvernements

communication qui a soulevé des débats dans certains milieux des opérateurs miniers. Plus de peur que de mal, l'intervention du ministre des Mines au cours de la conférence-déjeuner qu'il a

en quantité au Kasai, a pris 9 % entre 2013 et 2016 ; l'or, présent dans les Kivu et en Ituri, 13 %, après une année 2016 lors de laquelle l'once avait déjà gagné 8,6 %. Quant au coltan, utilisé dans les téléphones portables, dont les Kivu sont riches, son cours a monté de 59 % en 2017. Les gisements de bauxite du continent, minerais dont on produit l'aluminium, suscitent toujours l'appétit des groupes chinois. Seules les filières du fer et du zinc sont en petite forme, mais l'inversion de leurs cours pourrait elle-aussi survenir dans les prochains mois.

#### L'intérêt pour l'Afrique

Une envolée quasi généralisée qui suscite l'intérêt des groupes miniers internationaux sur le continent, et la reprise des activités d'exploration, notamment dans l'or, où les grands de la filière, Randgold Resources, Endeavour Mining, Kinross Gold et Nordgold, dont les patrons étaient tous à la conférence du Cap, mettent les bouchées doubles pour dénicher les prochaines pépites, notamment en Afrique de l'Ouest, de la Guinée et la Côte d'Ivoire.

Si les sociétés canadiennes, australiennes, et anglaises, qui dominent le secteur, étaient présentes, comme à leur habitude, en nombre à Mining Indaba, on a pu aussi noter lors de cette édition la présence remarquée des compagnies extractives russes, emmenées par leur Ministre des Mines, Sergueï Donskoy.

*Prosper Dawe*



africains au devant de la scène à Indaba 2018. Voilà pourquoi, les ministres des Mines de la RDC, du Burkina Faso, de la Guinée, et du Mali, les principaux pays miniers francophones, avaient déployé d'intenses activités au cours de ce grand rendez-vous annuel de Cape Town pour mettre en avant leurs gisements, trouver des partenaires miniers et financiers, et éclairer sur les éventuelles évolutions de leurs législations minières respectives.

#### Martin Kabwelulu a remis les pendules à l'heure

A Indaba 2018, la RDC représentée par son Ministre des Mines, Son Excellence Martin KABWELULU, avait annoncé la promulgation prochaine du nouveau code minier par le Président de la République. Une

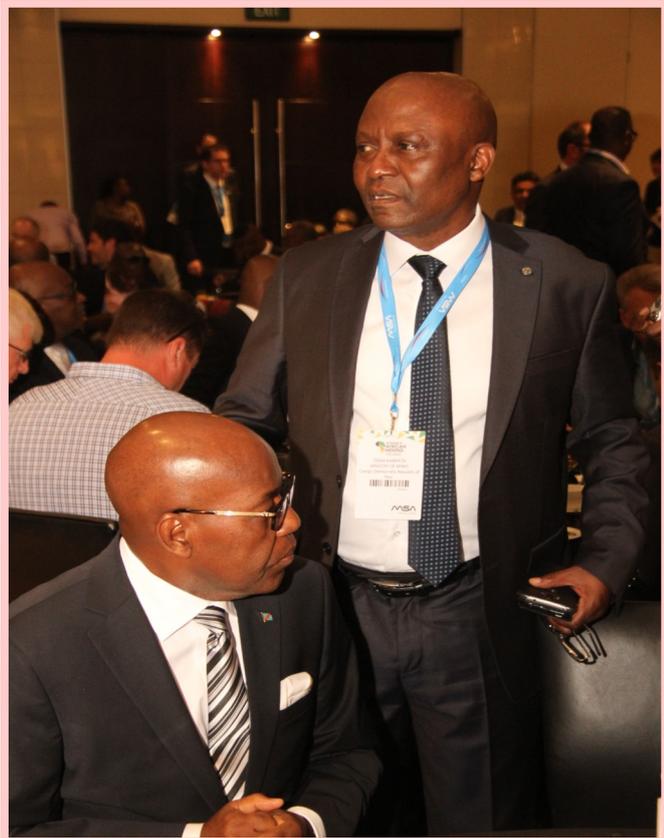
offre à ses invités dans l'avant-midi et son exposé de l'après-midi dans la salle de conférences Stage B sous le thème « Investir dans le secteur minier de la RDC » ont fini par calmer les esprits.

Revenons à Indaba 2018 qui a réuni plus de 5.000 professionnels du secteur extractif africain au Cap, en Afrique du Sud, forum qui s'est clôturé dans un climat nettement plus optimiste que les précédentes éditions. Et pour cause : les prix des minerais ont presque tous clôturé l'année 2017 en hausse. Le cuivre, dont le sous-sol katangais est extrêmement riche, a gagné 14,5 % de sa valeur en 2016 puis 13,3 % en 2017 ; le prix moyen du carat des diamants, qu'on trouve

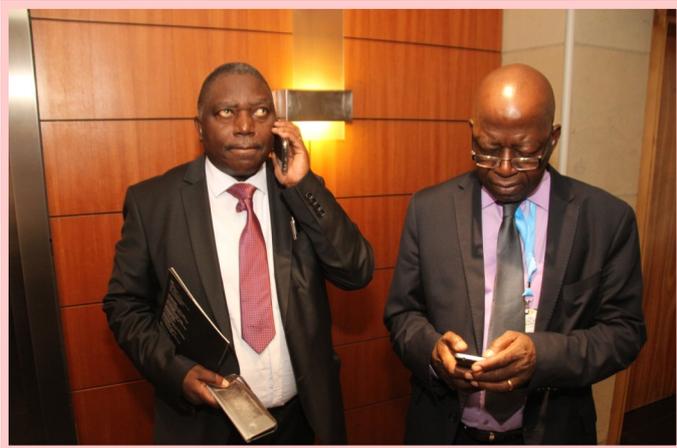
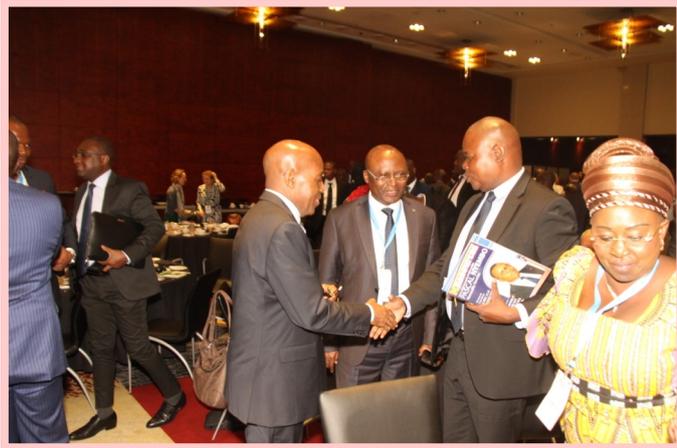
# INDABA 2018 EN IMAGES



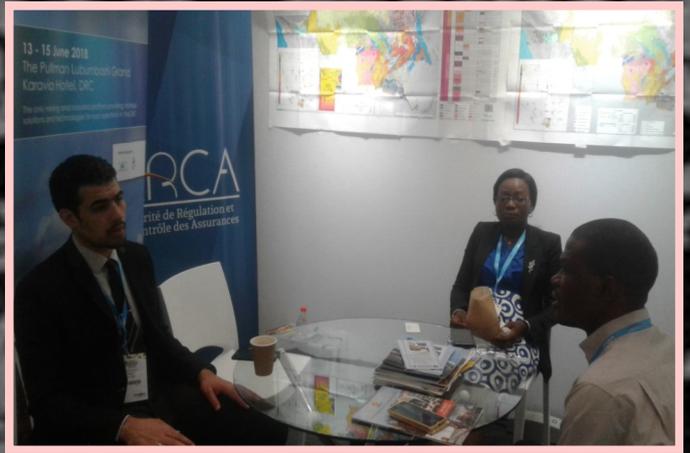
# INDABA 2018 EN IMAGES



# INDABA 2018 EN IMAGES



# INDABA 2018 EN IMAGES



# Le nouveau site web du Ministère des Mines

Mercredi 20 Avril 2016 19:07:31

Communiqué administratives.

Select Language



République Démocratique du Congo  
Ministère des Mines

- MINISTÈRE
- OPÉRATEURS MINIERS
- CONTRATS
- ARRÊTÉS
- LÉGISLATION
- POTENTIALITÉS
- EXPLOITATIONS
- OPPORTUNITÉS
- CARTES
- ANNUAIRE

- CADRE INSTITUTIONNEL
- MINISTRE
- CABINET DU MINISTRE
- ADMINISTRATION DES MINES
- SERVICES SPÉCIALISÉS
- ETABLISSEMENTS PUBLICS
- ENTREPRISES MINIERES

- SECRETARIAT GÉNÉRAL
- SERVICES CENTRAUX
- DIVISION PROVINCIALES
- BUREAUX URBAINS
- BUREAUX DES DISTRICTS
- ANTENNES MINIERES

SECRETIRE GENERAL



Le Président Joseph Kabila prend un bain de foule à Kinshasa. Ici dans la commune de Matete à l'occasion de l'inspection des stades municipaux en construction dans la capitale.

## DOCUMENTS



- Contrats Miniers
- Reglement Miniers
- Arretes Ministeriels
- Procédures Administratives
- Texte Legislatifs
- Texte Reglementaires
- Discours
- Presse-Media
- Formulaires
- Notes Circulaires
- Communiques
- Statistiques
- Publications
- Appels d'offres
- Rapports

## ACTUALITÉS

Les participants à la 6ème édition du colloque du secteur minier congolais organisé du 05 au 7 août à la Foire Internationale...

[Lire la suite](#)

Le vice-Président uruguayen, Raul Fernando Sendic Rodriguez a indiqué avoir échangé avec le président Joseph Kabila...

[Lire la suite](#)

Le Gouvernement a ramené le prix d'un sac de farine de maïs de 25 kg à 15.000 Francs congolais au lieu de 35.000 Fc, après...

[Lire la suite](#)

La 22ème session de ce Forum minier a connu un taux de participation légèrement inférieur par rapport à celui de 2015. La...

[Lire la suite](#)

Les activités du Ministère des Mines de la République Démocratique du Congo aux assises d'Indaba ont toujours...

[Lire la suite](#)

Veuillez lire le communiqué officiel des Ministères du Portefeuille et des Mines du 22 septembre 2015 concernant la...

[Lire la suite](#)

## VIDEOS

**LA SEMAINE DU PRÉSIDENT JOSEPH KABILA: 13-19 MARS**

## ANNONCES

**PRÉSENTATIONS ET EXPOSÉS DE LA 2ÈME ÉDITION DE LA CONFÉRENCE MINIÈRE DE LA RDC**

**Logiciel de Gestion des Opérateurs Miniers**

Ils investissent dans les mines en RDC

Shalina Resources

- Sites d'Exploitation Minière Industrielle
- Sites d'Exploitation Minière Artisanale
- Sites d'Exploitation de Produits de Carrière

## ECHO DES ENTREPRISES MINIERES

Kinshasa, le 27 septembre 2013 - Présidée par le Chef du Gouvernement, la séance de travail à...

[Lire la suite](#) 15

Selon le rapport de la Chambre des mines de la Fédération des Entreprises du Congo (Fec) sur les...

[Lire la suite](#) 18

Le Président de la République, Joseph Kabila a encouragé la SICOMINES, une firme minière...

[Lire la suite](#) 13

La production de cuivre de la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) est passée entre...

[Lire la suite](#) 14

La République Démocratique du Congo a produit 15.753.487,33 carats de diamant durant l'année...

[Lire la suite](#) 12

## A LA UNE

**Actualités**

**Bilan positif à la tête de l'ADPA, la RDC cède la présidence au Ghana**

vendredi 20 juillet 2012  
Martin Kabwelulu cède la présidence au ghanéen Mike Allen Hannah Au terme de l'exercice 2011-2012, marqué par une forte représentation des... [Read More...](#)

**MAGAZINE HORIZON MINES**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DES MINES

**STATISTIQUES**

-Annee-

- LIENS UTILES**
- Le Portail Officiel de la RDC
  - Présidence
  - Primature
  - ctcpm
  - ceec
  - camii
  - saesscam
  - Anapi
  - Gecamines
  - RDC Mining
  - Itie RDC
  - Processus de Kimberley
  - Promines

## FORUM ET CONFÉRENCES

**LE PANEL DES MINISTRES AFRICAINS DES...**

Créé le 10/03/2016, 18:34

African Ministerial Mining Forum (AMMF) est un cadre de discussions organisé par la Banque africaine de développement, le

JOGMEC et le Groupe de...

[Lire la suite](#) 28

**LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE DES MINES...**

Créé le 10/03/2016, 18:31

Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines face à la presse La participation du ministère des Mines à cette session a connu

trois temps...

[Lire la suite](#) 23

**LE STAND DU MINISTÈRE DES MINES DE LA...**

Créé le 10/03/2016, 18:32

Visite du stand de la RDC par Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines Comme pour les éditions précédentes, le stand n°1522

réservé...

[Lire la suite](#) 24

**OBJECTIFS ET VISION DE MINING INDABA...**

Créé le 10/03/2016, 18:30

La 22ème session de ce Forum minier a connu un taux de participation légèrement inférieur par rapport à celui de 2015. La crise

économique...

[Lire la suite](#) 49

Avril 2016

Lun	Mar	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30

**COURS DES METAUX**

**24hr Gold 1250.80 ▲ +0.50**

www.kitco.com

Apr 20, 2016 14:51 NY Time

- Les echos
- Bourse Direct
- Boursorama
- Metal Bulletin
- Bourse de Toronto

l'intégralité du communiqué de la FEC :  
« Au regard de tout ce qui précède et au-delà de l'annonce de la démission de ce groupe d'investisseurs internationaux, la FEC déplore une attitude qui méconnaît les intérêts du pays dans lequel ils opèrent, pour ne se préoccuper que de

# Le nouveau site web du Ministère des Mines

Mercredi 20 Avril 2016 19:05:46

Communiqué

1.Les Conseillers

Select Language

Recherche



République Démocratique du Congo  
Ministère des Mines

- Select Language
- French
- Arabic
- Chinese (Simplified)
- Chinese (Traditional)
- Dutch
- English
- Italian
- Japanese
- Korean
- Portuguese
- Spanish
- Swahili
- Turkish

MINISTÈRE OPÉRATEURS MINIERS CONTRATS ARRÊTÉS LÉGISLATION POTENTIALITÉS EXPLOITATIONS

CARTES ANNUAIRE



MARTIN KABWELULU LABILO  
MINISTRE DES MINES

Mot du Ministre :

L'objectif principal du programme du Gouvernement de la RDC est sur la relance de la production minière par les sociétés minières existantes ou en installer en vue de soutenir la croissance économique de notre pays.



Exploitation minière à Kolwezi en République Démocratique du Congo

DOCUMENTS

ACTUALITÉS

VIDEOS



- ▶ Contrats Miniers
- ▶ Règlement Miniers
- ▶ Arrêtes Ministeriels
- ▶ Procédures Administratives
- ▶ Texte Legislatifs
- ▶ Texte Règlementaires
- ▶ Discours
- ▶ Presse-Media
- ▶ Formulaires
- ▶ Notes Circulaires
- ▶ Communiqués
- ▶ Statistiques
- ▶ Publications
- ▶ Appels d'offres
- ▶ Rapports



Les participants à la 6ème édition du colloque du secteur minier congolais organisé du 05 au 7 août à la Foire Internationale...

[Lire la suite](#)



Arrivée le mercredi 13 avril à Washington DC, capitale fédérale et siège des institutions américaines, le Premier Ministre...

[Lire la suite](#)



Le vice-Président uruguayen, Raul Fernando Sendic Rodriguez a indiqué avoir échangé avec le Président Joseph Kabila...

[Lire la suite](#)



Le Gouvernement a ramené le prix d'un sac de farine de maïs de 25 kg à 15.000 Francs congolais au lieu de 35.000 Fc, après...

[Lire la suite](#)

LA SEMAINE DU PRÉSIDENT JOSEPH KABILA: 13-19 MARS



ANNONCES

PRÉSENTATIONS ET EXPOSÉS DE LA 2ÈME ÉDITION DE LA CONFÉRENCE MINIÈRE DE LA RDC

Prev 1 2 3 Next

ECHO DES ENTREPRISES MINIERES



Kinshasa, le 27 septembre 2013 - Présidée par le Chef du Gouvernement, la séance de travail à...

[Lire la suite](#)



Selon le rapport de la Chambre des mines de la Fédération des Entreprises du Congo (Fec) sur les...

[Lire la suite](#)



Le Président de la République, Joseph Kabila a encouragé la SICOMINES, une firme minière...

[Lire la suite](#)



La production de cuivre de la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) est passée...

[Lire la suite](#)



La République Démocratique du Congo a produit 15.753.487,33 carats de diamant durant l'année...

[Lire la suite](#)

A LA UNE

Actualités

Bilan positif à la tête de l'ADPA, la RDC cède la présidence au Ghana vendredi 20 juillet 2012 Martin Kabwelulu cède la présidence au ghanéen Mike Allen Hammah Au terme de l'exercice 2011-2012, marqué par une forte représentation des... [Read More...](#)

FORUM ET CONFERENCES

LE PANEL DES MINISTRES AFRICAINS DES...

Créé le 10/03/2016, 18:34



African Ministerial Mining Forum (AMMF) est un cadre de discussions organisé par la Banque africaine de développement, le...

[Lire la suite](#)

LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE DES MINES...

Créé le 10/03/2016, 18:31



Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines face à la presse La participation du ministère des Mines à cette session a connu...

[Lire la suite](#)

LE STAND DU MINISTÈRE DES MINES DE LA...

Créé le 10/03/2016, 18:32



Visite du stand de la RDC par Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines Comme pour les éditions précédentes, le stand n°1522...

[Lire la suite](#)

OBJECTIFS ET VISION DE MINING INDABA...

Créé le 10/03/2016, 18:30



La 22ème session de ce Forum minier a connu un taux de participation légèrement inférieur par rapport à celui de 2015. La crise économique...

[Lire la suite](#)

vous devez publier un lien de menu vers le...

Avril 2016						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

COURS DES METAUX



- ▶ Les echos
- ▶ Bourse Direct
- ▶ Boursorama
- ▶ Metal Bulletin
- ▶ Bourse de Toronto

STATISTIQUES

-Annee-

LIENS UTILES

- ▶ Le Portail Officiel de la RDC
- ▶ Présidence
- ▶ Primature
- ▶ ctcpm
- ▶ ceec
- ▶ caml
- ▶ saesscam
- ▶ Anapi
- ▶ Gécamines
- ▶ RDC Mining
- ▶ Itie RDC
- ▶ Processus de Kimberley
- ▶ Promines

Nous contacter  
23 14 22

Ministère des Mines  
4ème Niveau, Immeuble du Gouvernement, Croisement Boulevard du 30 Juin et de l'avenue Père Boka, Kinshasa / Gombe.  
courriel : info@mines.gouv.cd

Accès courriel





Immeuble du Gouvernement, place Royal, Boulevard du 30 juin,  
Commune de la Gombe  
République Démocratique du Congo